

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 avril, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

<p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 15</p>	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BAGGIONI Lionnel, BARTOLI Catherine, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUDICELLI Paul, GIUSEPPI Eugénie, MANICCIA Christophe, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul</p> <p>Etaient absents :</p> <p>Etaient représentés : CESARI Jacques, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie, SAMPIERI Jean-Pierre, WIRTZ Sylvie</p> <p>Secrétaire de séance : GIUSEPPI Eugénie</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.</p>
--	--

Objet : Affectation du résultat Commune

Le Maire rapporte au Conseil Municipal,

Les comptes de l'exercice 2025 venant d'être arrêtés, l'adoption du Compte Financier Unique fait apparaître :

Reports :

Pour rappel – déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : - 414 063,82 €.

Pour rappel – excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 996 696,87 €.

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent – 001) de la section d'investissement de 478 824,62 €.

Un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de fonctionnement de 169 059,61 €.

Restes à réaliser :

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses pour un montant de 623 019,27 € ;
- en recettes pour un montant de 389 356,16 €.

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut être estimé à 168 902,31 €.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 168 902,31 €.

Ligne 002 :


Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 996 854,17 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : Approuver l'affectation du résultat de fonctionnement tel qu'énoncé ci-dessus.

Voix POUR	15
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON-PARTICIPATION	

Affichée et transmise en Préfecture le : 06/05/2026	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 30 avril 2026, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/05/2026 Le Maire Paul QUILICHINI 
---	--